



## **CAP EMPLOI 40-64 Pays Basque : un exemple de compensation technique du handicap**



### **Témoignage de Nelly Darbo Conseillère employeurs et maintien dans l'emploi**

À l'été 2018, M. B a sollicité notre service afin d'étudier les possibilités de maintien à son poste. Après l'obtention d'un DUT Génie électrique et informatique industrielle, il a travaillé pendant une dizaine d'année comme opérateur sur machines à commandes numériques au sein de diverses entreprises. En 2017, il a l'opportunité d'intégrer GE+ et est mis à disposition d'une de leurs entreprises adhérentes au poste d'opérateur polyvalent en atelier en Contrat à Durée Déterminée jusqu'au 31 décembre 2018.

GE+ est une association spécialisée dans la mise à disposition de ressources humaines pour les entreprises (prise en charge de tous les aspects de recrutement, de rémunération et de gestion administrative).

M. B souffre d'une déficience auditive bilatérale. Sa perte d'audition a été décelée il y a 3ans environ. Progressivement, M. B s'est rendu compte qu'il entendait moins bien : il faisait répéter, montait le son de la TV, sans compter les conversations téléphoniques difficiles.

Il est appareillé aux deux oreilles depuis 2017 à l'aide des co-financements de la MDPH64 via la PCH et de l'Agefiph.

Bien qu'appareillé, M. B exprimait des difficultés sur son poste de travail. En effet, il travaillait dans un environnement bruyant en atelier et le port de l'EPI (casque) l'isolait totalement du collectif, ce qui générait des tensions et beaucoup d'incompréhensions de toutes parts. M. B confiait également des

difficultés à titre personnel dès lors qu'il se retrouvait en groupe, ayant du mal à suivre les conversations.

Suite à ma rencontre avec son employeur, une prolongation de son CDD lui a été proposée jusqu'au 31 mars 2019 afin de nous laisser le temps de l'analyse et de la recherche de solutions.

Pour nous aider dans l'évaluation de sa situation, l'IRSA a été mobilisé en 1ère partie de la démarche seulement. En conclusion, à son niveau de surdit , la parole n' tait per ue que si elle  tait forte. Un  metteur transmettant le son   un r cepteur (la voix est capt e et le bruit environnant r duit) a  t  identifi .

Afin de s curiser le choix de ce type d' quipement, l'audioproth siste de M. B a accept  de les lui pr ter pour essai. M. B a valid  pleinement ces accessoires sans n cessit  d'un casque anti-bruit actif sp cifique. **Il a  galement pu constater que ces  quipements  taient essentiels dans sa vie quotidienne. M. B a totalement  t  m tamorphos  avec cette aide technique : «  a me change la vie ! » dicit M. B.**

Consid rant que **ces solutions techniques contribuaient   compenser son handicap et favorisaient pleinement son autonomie tant dans son parcours professionnel que de vie** et que nous n'avions aucune visibilit  quant au devenir du CDD en cours, j'ai sollicit  l'Agefiph afin de mobiliser exceptionnellement **l'aide technique en compensation du handicap.**

**L'objectif  tant qu'il b n ficie de ces  quipements tout au long de son parcours en cours et   venir.**

Au regard de la sp cificit  de la situation, l'Agefiph a valid  cette aide   la personne avec mobilisation pr alable des acteurs de droit commun (s curit  sociale, mutuelle, MDPH). M. B a pu b n ficier du pr t des  quipements par l'audioproth siste jusqu'  l'attribution de subvention.

Le 05 avril dernier, M. B, n'a pas manqu  de m'informer de la signature d'un Contrat   Dur e Ind termin e   l'issue du CDD, ainsi r compens  pour sa pers v rance et sa conscience professionnelle. Les aides techniques ont fait partie des cl s qui lui ont permis de renouer un lien professionnel de qualit .

CHEOPS  
47 rue Eug ne Oudin   
75 013 PARIS  
cheops@cheops-ops.org  
www.cheops-ops.org



[Se d sinscrire](#)

Sent by

 sendinblue

  2019 CHEOPS

**Title**